

**Vous avez une idée, un projet
pour votre quartier ? Pensez au...**

facil

FONDS D'ACCOMPAGNEMENT CITOYEN DES INITIATIVES LOCALES



C'est quoi le FACIL ?

Le Fonds d'accompagnement citoyen des initiatives locales (Facil) permet de soutenir les projets collectifs d'habitants ou d'associations de bénévoles par le biais d'un accompagnement au projet et d'une aide financière rapide et simple, pouvant atteindre 600 €.

COMMENT DEPOSER UN PROJET “ FacIL ” ?

Vous avez une idée à proposer pour votre quartier, un projet festif, écocitoyen, culturel, sportif ou solidaire ? Comment être accompagné ?

Rien de plus simple, il vous suffit de télécharger le dossier FacIL sur le site Internet de la Ville (www.ville-dunkerque.fr/passer-a-laction-facil) ou de retirer la version papier en mairie de quartier, puis de suivre les trois étapes suivantes :

01

Remplissez et déposez votre dossier dans la mairie du quartier où se déroulera l'action

Avec l'aide de la mairie de quartier ou de la maison de quartier, remplissez le dossier FacIL, puis déposez-le à la mairie de quartier concernée par votre action ou envoyez-la par e-mail (contacts au dos du document).

02

Présentez votre projet

Vous serez ensuite invité à présenter votre projet aux habitants faisant partie de la commission FacIL du quartier. Ils échangeront avec vous, pourront vous conseiller, puis délibéreront pour décider du financement de votre projet.

03

Réalisez votre action

Dès que vous aurez reçu l'aide financière proposée, vous pourrez passer à la phase de mise en œuvre de votre action. Et une fois celle-ci achevée, il conviendra simplement d'adresser votre bilan à la mairie de quartier.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les diagnostics en marchant, un temps d'échange et de partage

Vous souhaitez faire part de vos idées et suggestions aux élus et techniciens de la Ville concernant de petits aménagements dans votre quartier ?

Des diagnostics en marchant sont régulièrement organisés dans votre quartier. Ces balades à pied permettent d'échanger et de partager des idées autour de l'aménagement de l'espace public et de l'amélioration de votre cadre de vie.

Pour plus d'informations, contactez votre mairie de quartier.

COMMENT DEVENIR MEMBRE DES COMMISSIONS “ FacIL ” ?

Dans chaque quartier, une commission FacIL, composée d'habitants, est chargée d'échanger avec les habitants porteurs d'un projet. Elle sélectionne ensuite les projets, accorde l'aide financière et accompagne les porteurs jusqu'à la réalisation de l'action. Les élus et techniciens de La Ville de Dunkerque participent aux commissions mais ne prennent pas part aux décisions.



QUI FAIT PARTIE DE LA COMMISSION FacIL DE MON QUARTIER ?

Tous les habitants qui souhaitent participer à la vie sociale de leur quartier peuvent rejoindre la commission FacIL de leur secteur. Ils pourront ainsi prendre part au choix des projets ou initiatives qui seront soutenus financièrement dans le cadre du FacIL.

PUIS-JE EN DEVENIR UN MEMBRE ?

Oui, vous pouvez en devenir membre à tout moment. Il vous suffit de remplir le formulaire papier (disponible dans les mairies de quartier et maisons de quartier) et de le déposer dans la mairie de quartier de votre secteur. Vous pouvez également le remplir directement en ligne sur : www.ville-dunkerque.fr/passer-a-laction-facil.



PLUS D'INFORMATIONS SUR :

www.ville-dunkerque.fr/passer-a-laction-facil

MAIRIES DE QUARTIER

Mairie de Dunkerque-Centre

22 rue Faulconnier
Tél. 03 28 26 28 45
Courriel : dkcentre@ville-dunkerque.fr

Mairie de Rosendaël

Place des Martyrs de la Résistance
Tél. 03 28 26 27 77
Courriel : rosendael@ville-dunkerque.fr

Mairie de Malo-les-Bains

Place Ferdinand-Schipman
Tél. 03 28 26 26 69
Courriel : malo@ville-dunkerque.fr

Mairie de Petite-Synthe

1 rue de la Concorde
Tél. 03 28 26 25 55
Courriel : psynthe@ville-dunkerque.fr

BOURSE AUX ASSOCIATIONS, LIEU D'ENGAGEMENT CITOYEN

Terre-Plein du Jeu de Mail
Rue du 11 novembre 1918
Tél : 03 28 66 54 20
Courriel : vieassociative@ville-dunkerque.fr

MAISONS DE QUARTIER (À TES COTÉS)

Pour l'accompagnement dans les démarches

SECTEUR DE ROSENDAËL

Maison de quartier de la Tente Verte

61 rue de Verdun
Tél : 03 28 59 69 43
Courriel : tenteverte@atescotes.fr

Maison de quartier de Rosendaël-Centre

Square Paul-Doumer
Tél : 03 28 59 69 47
Courriel : rosendael@atescotes.fr

SECTEUR DE MALO-LES-BAINS

Maison de quartier du Méridien

3 rue de Cambrai
Tél : 03 28 59 69 51
Courriel : meridien@atescotes.fr

SECTEUR DE DUNKERQUE-CENTRE

Maison de quartier des Glacis/Victoire

8 rue de l'Adroit
Tél : 03 28 59 69 32
Courriel : glacis@atescotes.fr

Maison de quartier Soubise

36 rue de Soubise
Tél : 03 28 59 69 26
Courriel : soubise@atescotes.fr

Maison de quartier de la Basse Ville

49 rue de la Paix
Tél : 03 28 59 69 24
Courriel : basseville@atescotes.fr

Maison de quartier du Carré de la Vieille

Rue du 11 Novembre 1918
Tél : 03 28 59 69 18
Courriel : carredelavieille@atescotes.fr

Maison de quartier du Jeu de Mail

Rue du Jeu de Mail
Tél : 03 28 59 69 00
Courriel : jeudemail@atescotes.fr

Maison de quartier de l'Île Jeanty

2 rue Wateraere
Tél : 03 28 59 69 16
Courriel : ilejeanty@atescotes.fr

SECTEUR DE PETITE-SYNTHE

Maison de quartier du Banc Vert

60 rue de la Ferme
Tél : 03 28 59 69 12
Courriel : bancvert@atescotes.fr

Maison de quartier du Pont Loby

1602 rue du Banc Vert
Tél : 03 28 59 69 10
Courriel : pontloby@atescotes.fr

Maison de quartier Pasteur

Rue de l'Égalité
Tél : 03 28 59 69 06
Courriel : pasteur@atescotes.fr

Documents à télécharger

- Dossier FacIL avec la fiche bilan
- Délibération et le règlement du FacIL